



DEMANDE D'INSCRIPTION PROVISOIRE



IMPORTANT

Le signataire prend acte que l'enfant mineur est admis au CS Interstar PROVISOIREMENT.

A l'école de football, la réinscription de l'enfant pour la saison suivante n'est pas automatique. Le signataire devra confirmer son enfant par une simple confirmation électronique sur le site <http://csinterstargeneve.ch>. La réinscription sera possible entre le 15 mai et le 30 juin. Après cette date et sans réinscription, l'enfant est sorti de nos contingences.

Vous pouvez envoyer ce formulaire signé à _____

ecolefoot@csinterstargeneve.ch

en précisant dans votre message électronique ou en l'écrivant ci-après :

- Nom enfant
- Prénom enfant
- Date de naissance
- n° AVS
- Adresse (résidence de l'enfant)
- 1 à 2 n° de téléphones portables
- 1 à 2 adresses électroniques



MENTIONS LEGALES & REGLES

Par ma signature, je prends acte que :

- L'admission provisoire gratuite en test de mon enfant est valable uniquement pour 3 mercredis
- La cotisation est une adhésion aux valeurs du CS Interstar valable du 01.07 au 30.06, peu importe la date d'entrée de mon enfant
- L'image photo ou vidéo de mon enfant est autorisée uniquement dans le cadre sportif de l'association CS Interstar
- L'association décline toute responsabilité en cas d'accident. L'assurance ou la RC privée de mon enfant est responsable.
- J'accepte que la direction sportive du CS Interstar est l'unique entité habilitée à octroyer ou refuser toute licence de jeu ASF au CS Interstar à mon enfant.

Par écrit

merci d'écrire le nom et le prénom en toutes lettres et d'écrire aussi la mention « Lu et approuvé » dans le cadre ci-dessous

Par e-mail

merci d'ajouter nom et prénom du répondant légal